



florence Rivollet

*Expert-comptable diplômée
Expert-réviseur agréée
Membre d'EXPERTsuisse*

**Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale des membres de l'association**

Appartenances

Genève

Comptes annuels 2015



florence Rivollet

Expert-comptable diplômée
Expert-réviseur agréée
Membre d'EXPERTsuisse

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale de l'association **Appartenances, Genève**

En ma qualité d'organe de révision, j'ai contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation des fonds affectés et du capital et l'annexe) de l'association Appartenances pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que ma mission consiste à contrôler ces comptes. J'atteste que je remplis les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Mon contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de mon contrôle, je n'ai pas rencontré d'élément me permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux articles de lois traitant de l'établissement et de la présentation des comptes annuels contenus dans les dispositions légales de la République et Canton de Genève, ainsi qu'aux directives étatiques genevoises (directives transversales, directives de bouclage du DEAS).

Genève, le 25 février 2016

Florence RIVOLLET
Experte-comptable diplômée
Expert-réviseur agréée

Annexes : Etats financiers 2015 (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation des fonds affectés et du capital et l'annexe)
Tableaux de bord des objectifs et indicateurs d'activité (non audité)

APPARTENANCES - GENEVE

Bilan au 31 décembre 2015

2015

2014

ACTIF	Annexe	CHF	CHF
Actifs circulants			
Trésorerie	4.1	105'980	38'837
Actifs de régularisation	4.2	29'138	12'376
Total de l'actif circulant		135'118	51'213
Actifs immobilisés			
Immobilisations corporelles	4.3	132'947	54'589
Immobilisations financières		11'743	11'740
Total de l'actif immobilisé		144'690	66'329
TOTAL DE L'ACTIF		279 808	117 542
PASSIF			
Capitaux étrangers à court terme			
Autres dettes		24'616	40'689
Passifs de régularisation	4.4	4'000	8'670
Total des capitaux étrangers à court terme		28 616	49 359
Capitaux étrangers à long terme			
Subventions non dépensées à restituer à l'Etat	4.10	411	411
Total des fonds affectés		411	411
Fonds affectés			
Fonds affectés aux activités et projets	4.5	130'647	29'800
Fonds affectés d'investissement	4.5	121'804	39'642
Total des fonds affectés		252 451	69 442
Capitaux propres			
Pertes reportées		(2'434)	(2'434)
Bénéfices après répartition pour la période 2013-2016		764	764
Total des capitaux propres		(1 670)	(1 670)
TOTAL DU PASSIF		279 808	117 542

APPARTENANCES - GENEVE

Compte d'exploitation 2015

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2015

Budget

2015

2015

2014

PRODUITS D'EXPLOITATION	Annexe	CHF	CHF	CHF
Produits des dons et aides financières				
Aides financières des collectivités publiques	4.6	146'445	157'045	167'295
Autres dons et subventions	4.7	7'000	128'549	9'518
		153'445	285'594	176'813
Produits des prestations et divers				
Frais refacturés aux thérapeutes	4.8	96'000	96'202	96'528
Produits différés sur fonds affectés	4.9	6'188	10'838	6'202
Cotisations		1'700	2'010	1'670
		103'888	109'050	104'400
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		257 333	394 644	281 213
CHARGES D'EXPLOITATION				
Frais de personnel				
Salaires administratifs		73'372	80'416	73'250
Salaires recherche		-	-	11'053
Salaires stagiaires		9'600	9'600	9'600
Charges sociales		16'500	18'615	16'877
Formation		850	-	300
		100'322	108'631	111'080
Interprètes		88'000	84'089	82'262
Charges administratives				
Loyers et charges locatives		53'100	52'307	52'638
Téléphone et ports		6'500	5'055	4'806
Assurances		2'250	2'176	2'535
Cotisations et abonnement		1'850	1'873	1'725
Frais de bureau		3'700	4'733	4'217
Frais d'assemblée et comité		-	1'469	-
Frais de publication, graphisme		5'500	8'403	3'479
Frais informatique		4'500	3'700	3'210
Honoraires		4'000	4'076	5'000
Frais divers		5'600	2'641	1'281
Amortissements	4.3	9'759	14'642	10'489
		96'759	101'075	89'380
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		285 081	293 795	282 722
RESULTAT D'EXPLOITATION		(27 748)	100 849	(1 509)

APPARTENANCES - GENEVE

Compte d'exploitation 2015

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2015

Budget

2015

2015

2014

RESULTAT D'EXPLOITATION (report)	(27 748)	100 849	(1 509)
Résultat financier			
Produits financiers	-	9	13
Charges financières	(100)	(11)	(11)
	(100)	(2)	2
Résultat des fonds affectés			
Attribution des dons affectés aux fonds	(59'000)	(190'949)	(82'368)
Utilisation et dissolution des fonds	66'000	90'102	84'447
	7'000	(100'847)	2'079
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT REPARTITION	(20 848)	-	572
Répartition de la part revenant à l'Etat de Genève	-	-	(200)
RESULTAT ANNUEL APRES REPARTITION	(20 848)	-	372

APPARTENANCES - GENEVE

Tableau de variation des fonds affectés et du capital 2015

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS AFFECTES	Ref. Annexe	Existant initial	Dons d'investissement	Dons monétaires	Produits différés sur fonds affectés	Utilisation (externe)	Existant final
---	-------------	------------------	-----------------------	-----------------	--------------------------------------	-----------------------	----------------

FONDS AFFECTES 2015

Fonds affectés aux activités et projets

Fonds affectés à la prévention	4.5.1	29'800		123'305		(22'458)	130'647
Fonds affectés à l'interprétariat	4.5.2	-		67'644		(67'644)	-
		29'800		190'949		(90'102)	130'647

Fonds affectés aux investissements	4.5.3	39'642	93'000		(10'838)		121'804
		69'442	93'000	190'949	(10'838)	(90'102)	252'451

FONDS AFFECTES 2014

Fonds affectés aux activités et projets

Fonds affectés à la prévention	4.5.1	31'879		14'447		(16'526)	29'800
Fonds affectés à l'interprétariat	4.5.2	-		67'921		(67'921)	-
		31'879		82'368		(84'447)	29'800

Fonds affectés aux investissements	4.5.3	6'750	39'094		(6'202)		39'642
		38'629	39'094	82'368	(6'202)	(84'447)	69'442

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL	Ref. Annexe	Existant initial	Dotation (externe)	Transfert de fonds internes	Part des subventions à restituer	Existant final
---------------------------------	-------------	------------------	--------------------	-----------------------------	----------------------------------	----------------

CAPITAL DE L'ASSOCIATION 2015

Pertes reportées		(2'434)				(2'434)
Bénéfices après répartition pour la période 2013-2016		764				764
Résultat de l'exercice		-				-
		(1'670)	-	-	-	(1'670)

CAPITAL DE L'ASSOCIATION 2014

Pertes reportées		(2'434)				(2'434)
Bénéfices après répartition pour la période 2013-2016		392		372		764
Résultat de l'exercice		-	572	(372)	(200)	-
		(2'042)	572	-	(200)	(1'670)

APPARTENANCES - GENEVE

Annexe aux comptes annuels 2015

1 **Forme juridique, mission et prestations**

L'association Appartenances - Genève est une association à but non lucratif constituée au sens des articles 60 et suivants du Code Civil.

L'association a pour objectif de promouvoir le développement de l'autonomie et la qualité de vie des populations migrantes. Ses objectifs peuvent être atteints soit directement par la prise en soin des difficultés psychologiques et par des actions de prévention, soit indirectement, par des activités de formation, d'information et de recherche, en collaboration avec le réseau local concerné des migrants.

L'association bénéficie, en raison de son statut d'utilité publique, d'une exonération fiscale à partir de la période fiscale 2014 et pour une durée de 10 ans, des impôts sur le bénéfice et le capital prévus par la LIPM et pour une durée indéterminée de l'impôt fédéral direct.

2 **Organisation de l'association**

L'association Appartenances - Genève se compose des organes suivants :

- l'assemblée générale
- le comité
- l'organe de révision

Le comité

Le comité gère les affaires de l'association conformément à son but et la représente. A ce jour, le comité se compose des personnes suivantes :

<i>Prénom et Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Signature</i>
Ariel Sanzana	Président	Individuelle
Cecilia Viret	Trésorière	Collective à deux
Thévoz Sylvain	Membre	Collective à deux
Shirin Hatam	Membre	Collective à deux
Philippe Dufresne	Membre	Collective à deux
Christophe Rigotti	Membre	Collective à deux

M. François Rossier a assuré la présidence de l'association jusqu'au 15 avril 2015.

Personne salariée responsable de la gestion

Anne Moratti	Directrice	Collective à deux
--------------	------------	-------------------

L'organe de révision

Madame Florence Rivollet expert-comptable diplômée et expert-réviseur agréée auprès de l'ASR a été nommée en qualité d'organe de révision de l'association à partir du bouclage des comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

APPARTENANCES - GENEVE

Annexe aux comptes annuels 2015

3 Principes comptables appliqués et informations et commentaires sur certains postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Principes pour la comptabilisation, la présentation et l'évaluation des comptes

L'association applique le nouveau droit comptable dès l'exercice 2015.

Les comptes annuels sont également conformes aux statuts, aux lois (CC, CO, LGAF, LIAF, RIAF), ainsi qu'aux directives transversales de l'Etat de Genève "présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités para-étatiques" et à la directive de bouclage 2015 du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS).

3.2 Principes d'évaluation

Trésorerie

La trésorerie comprend les avoirs en caisse, CCP et les comptes courants bancaires. Ils sont évalués à leur valeur nominale.

Actifs et passifs de régularisation

Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique des charges et des produits du compte de résultat. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir (actifs de régularisation) et les charges à payer et les produits reçus d'avance (passifs de régularisation).

Immobilisations corporelles et financières

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et présentées au bilan à leur valeur nette d'amortissements. Le seuil d'activation est de CHF 3'000. Les taux d'amortissements appliqués sont les suivants :

Travaux locaux, équip. Télécommunication	20%
Matériel informatique	33%
Mobilier	13%

Un inventaire physique n'a pas été formellement établi. Les immobilisations sont cependant répertoriées par année et par catégorie dans un tableau.

Les immobilisations financières sont valorisées à leur valeur nominale.

Fonds affectés

En application de la directive de bouclage 2015 du DEAS, les dons affectés sont comptabilisés comme suit :

- pour les subventions d'investissement, les fonds affectés sont comptabilisés selon la méthode des produits différés. Les subventions sont enregistrées directement au passif du bilan dans les fonds affectés. Lors de leur utilisation ultérieure, le produit constaté est présenté dans les produits d'exploitation sous la rubrique "Produits différés sur fonds affectés".
- S'agissant des autres subventions affectées, elles sont enregistrées à leur réception dans les produits du compte de résultat. Les mouvements (dotation/utilisation) de ces fonds sont présentés dans le résultat des fonds.

Les attributions et utilisations des subventions affectées sont présentées en annexe, ainsi que dans le tableau de variation du capital et des fonds affectés.

Produits et charges

Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

APPARTENANCES - GENEVE

Annexe aux comptes annuels 2015

4 Indications, ventilation et explications pour les postes du bilan et du compte

	2015	2014
4.1 Trésorerie		
Caisse	60	343
CCP	103'426	35'998
Banque	2'494	2'496
	<u>105'980</u>	<u>38'837</u>
4.2 Actifs de régularisation		
Produits à recevoir	29'138	10'050
Charges payées d'avance	-	2'326
	<u>29'138</u>	<u>12'376</u>

Les produits à recevoir au 31.12.2015 comprennent un solde à recevoir de l'Etat de Genève - bureau de l'intégration (BIE) sur la subvention 2015 se montant à CHF 16'326.40.

4.3 Immobilisations corporelles

Le seuil d'activation se situe à CHF 3'000. Les immobilisations sont assurées pour une valeur de CHF 110'000 au 31.12.2015 (CHF 110'000 2014).

Les immobilisations se décomposent comme suit au 31 décembre 2015 :

	Immob brutes 01.01.15	Achats 2015	Immob brutes 31.12.15	Amorti. cumulés 01.01.15	Amortiss. 2015	Amorti. cumulés 31.12.15	Immob nettes 31.12.15
Aménagements locaux	58'367	93'000	151'367	(24'140)	(8'611)	(32'751)	118'616
Matériel informatique	28'804		28'804	(26'037)	(2'258)	(28'295)	509
Equip. télécom, site internet	13'004		13'004	(5'150)	(2'225)	(7'375)	5'629
Mobililer	13'525		13'525	(3'784)	(1'548)	(5'332)	8'193
TOTAL	113'700	93'000	206'700	(59'111)	(14'642)	(73'753)	132'947

4.4 Passifs de régularisation	2015	2014
Produits reçus d'avance	-	-
Charges à payer	4'000	8'670
	<u>4'000</u>	<u>8'670</u>

4.5 Fonds affectés	Annexe		
Fonds affectés à la prévention	4.5.1	130'647	29'800
Fonds affectés à l'interprétariat	4.5.2	-	-
Fonds affectés aux investissements	4.5.3	121'804	39'642
		<u>252'451</u>	<u>69'442</u>

APPARTENANCES - GENEVE

Annexe aux comptes annuels 2015

	2015	2014
4.5.1 Fonds affectés à la prévention		
Les Fonds affectés à la prévention ont été constitués pour financer la prévention des difficultés sociales, psychologiques, scolaires et somatiques.		
Etat du fonds au 1er janvier	29'800	31'879
<u>Subventions et dons affectés</u>		
Fondation Meyrinoise	73'914	-
OAK Foundation	47'591	-
Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP)	-	5'000
Office Fédéral des Migrations (ODM)	-	5'000
Communes genevoises	1'800	1'600
Dons divers	-	2'847
Total des subventions et dons affectés	123'305	14'447
./. Dissolution de fonds	(22'458)	(16'526)
Etat du fonds au 31 décembre	<u>130'647</u>	<u>29'800</u>
4.5.2 Fonds affectés à l'interprétariat		
Les fonds affectés à l'interprétariat sont affectés prioritairement aux frais d'interprétariat du centre de soins d'Appartenances, mais peuvent être utilisés pour les besoins d'interprétariat de l'ensemble des activités d'Appartenances en lien avec les buts de l'association.		
Etat du fonds au 1er janvier	-	-
<u>Subventions et dons affectés</u>		
Etat de Genève - Bureau de l'intégration (BIE)	40'000	50'000
Communes genevoises	20'800	11'250
Nations Unies	6'844	6'671
Total des subventions et dons affectés	67'644	67'921
./. Dissolution pour utilisation des fonds	(67'644)	(67'921)
Etat du fonds au 31 décembre	<u>-</u>	<u>-</u>
4.5.3 Fonds affectés aux investissements		
Les Fonds affectés aux investissements ont été constitués de donations reçues pour le financement des investissements en matériel informatique.		
Etat du fonds au 1er janvier	39'642	6'750
<u>Dons affectés</u>		
Fondation Meyrinoise	-	31'750
Autre Fondation	93'000	7'344
Total des dons affectés	93'000	45'844
./. Dissolution des fonds affectés d'investissement (= amortissement annuel du matériel informatique)	(10'838)	(6'202)
Etat du fonds au 31 décembre	<u>121'804</u>	<u>39'642</u>

APPARTENANCES - GENEVE

Annexe aux comptes annuels 2015

4.6 Aides financières des collectivités publiques	2015	2014
Etat de Genève (DEAS)	94'445	94'445
Etat de Genève - Bureau de l'intégration (BIE)	40'000	50'000
Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP)	-	5'000
Office Fédéral des Migrations (ODM)	-	5'000
Communes genevoises	22'600	12'850
	<u>157'045</u>	<u>167'295</u>

Appartenances-Genève a signé un contrat de prestations avec le canton de Genève (DEAS) pour la période 2013-2016.

4.7 Autres dons et subventions	2015	2014
Nations Unies	6'844	6'671
Fondation Meyrinoise	73'914	-
OAK Foundation	47'791	-
Dons divers	-	2'847
	<u>128'549</u>	<u>9'518</u>

4.8 Frais refacturés	2015	2014
Facturations aux thérapeutes	<u>96'202</u>	<u>96'528</u>

L'association Appartenances est autorisée par un Arrêté du Conseil d'Etat du 25 février 2004 à exploiter un centre de soins dont le but est de promouvoir la santé mentale et de prévenir les maladies des personnes migrantes.

L'exploitation du centre de soins a été confiée à une association de médecins indépendants se composant de 4 psychiatres et 6 psychologues. Les frais d'exploitation communs (loyer, frais de secrétariat, bureau, etc..) sont refacturés par l'association Appartenance au centre de soins sur la base d'un contrat de mandat.

4.9 Produits différés sur fonds affectés	2015	2014
Produits différés fonds affectés d'investissement	<u>10'838</u>	<u>6'202</u>

Le produits différés sur les fonds affectés d'investissement correspond à l'utilisation des dons affectés d'investissement et couvre le montant de l'amortissement des annuels des investissements correspondant pour l'exercice 2015.

APPARTENANCES - GENEVE

Annexe aux comptes annuels 2015

4.10 Répartition du résultat avec l'Etat de Genève

Selon le contrat de prestations, Appartenances-Genève conserve 65% de son résultat annuel, le solde revient à l'Etat. A l'échéance du contrat, Appartenances-Genève conserve définitivement l'éventuel solde, tandis que l'éventuel solde de la créance est restitué à l'Etat.

Le tableau de suivi des résultats, avant et après répartition, selon le contrat de prestations 2013-2016 se présente comme suit :

Contrat de subventionnement 2013-2016	2013	2014	2015	2016
Résultat de l'exercice	603	572	-	
Résultat reporté	-	603	1'175	
Résultat cumulé	603	1'175	1'175	
./. Subventions non dépensées restituer fin 2016 35%	(211)	(411)	(411)	
Part de subventions non dépensée 2013-2016	392	764	764	

	2015	2014
5 Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat	Néant	Néant
6 Engagements, cautions, dettes, actifs mis en gage, et..		
• Montant des cautionnements, obligations de garanties et	Néant	Néant
• Dettes sur crédit-bail d'une durée résiduelle > 1 an	Néant	Néant
• Dettes envers les institutions de prévoyance	2'437	33
• Actifs mis en gage	Néant	Néant
7 Subventions non monétaires	Néant	Néant
8 Evénements importants survenus après la date du bilan	Néant	Néant
9 Moyenne annuelle des emplois à plein temps	1	1
10 Indemnités versées aux membres du comité		
Les membres du comité ne sont pas rémunérés pour leur participation aux groupes de travail.		
11 Transaction avec des parties liées		
L'association Appartenance a confié aux collaborateurs du centre de soins l'organisation et l'exploitation de sa consultation psychologique spécialisées dans l'aide aux familles migrantes et aux personnes traumatisées. Une participation aux frais généraux est refacturée par Appartenance au centre de soins sur une base annuelle (voir point 4.8 de l'annexe).		
12 Indication sur l'évaluation des risques		
Une analyse des risques est établie par la Direction et est soumise annuellement au comité pour approbation. La dernière évaluation des risques a été effectuée le 8 décembre 2015.		
13 Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé		
Aucune remarque n'a été formulée par le service du contrôle interne du DEAS, ni par la direction générale de l'action sociale (DGAS) sur les comptes de l'exercice 2014.		